

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de
L'Association des parents d'élèves de Chêne-Bougeries (APEC)**

**Mardi 30 octobre 2018 - 20h
Salle polyvalente de l'école du Belvédère, Chêne-Bougeries**

Membres du Comité présents :

Monica Auciello	Belvédère	
Sophie Miché-Santoro	Belvédère	
Virginie Rousseau	Belvédère	
Dulcimara Aparecida da Silva	Chêne-Bougeries	
Grazia Basile	Chêne-Bougeries	
Maria Pilar Barbey	Conches	Trésorière
Brian Jones	Conches	
Roberto Perez Gomes	Conches	Président
Guillemette Violot	Conches	
Maria Cuadrillero	Gradelle	Secrétaire
Rosaline Marquis	Gradelle	
Eva Saugar	Gradelle	
Lizbeth P. Stauffer	Gradelle	
Florian Steiner	Gradelle	

Membres du Comité excusés :

Djedjiga Beggaz	Chêne-Bougeries
Sandrine Ruffieux-Inani	Chêne-Bougeries
Stéphanie Roch	Conches
Hélène Ziv-Douki	Conches

Parents présents :

Patricia Miazza	Belvédère
Felicidad Vioglio	Chêne-Bougeries
Hafsa Didi	Gradelle
Latifa Messaoudi	Gradelle
Sophie Batou Yahyaoui	Montagne
Celia Wolf Morenzoni	Montagne

Procès-verbal préparé par Maria **Cuadrillero**

1.- Adoption de l'ordre du jour (ci-joint)

Adopté.

2.- Approbation du procès-verbal du 6 novembre 2017 (ci-joint)

Approuvé.

3.- Présentation de l'APEC

Tour de table pour se présenter.

L'APEC est présentée par Roberto Perez Gomes comme une **association ouverte aux parents** qui ont des élèves dans l'établissement scolaire primaire de la commune de Chêne-Bougeries. C'est-à-dire, une des cinq écoles primaires de la commune : Belvédère, Chêne-Bougeries, Conches, chemin De-La-Montagne et La Gradelle.

Le but de l'association est de **favoriser un partenariat** entre le parent, la direction de l'établissement, les enseignants et la mairie de Chêne-Bougeries. L'association participe dans plusieurs activités qui sont coordonnées par l'APEC, la direction, la mairie ou les enseignants. L'APEC est souvent sollicitée, soit pour une présence ou une contribution financière.

4.- Bilan de l'année écoulée

L'APEC participe :

Inscriptions des 1P. Présence de l'APEC les jours d'inscription.

Pré-rentree des 1P. Présence de l'APEC et brunch offert.

Fêtes de fin d'année (Escalade/Noël). Organisé par les enseignants de chaque école. Présence et participation de l'APEC.

Fête des Promotions. Participation de l'APEC dans la distribution de boissons et pains sucrés aux enfants.

L'APEC organise :

Café-croissants offerts par l'APEC aux parents (Conches) **le jour de la rentrée.**

Cours d'autoprotection et de prise de confiance en soi proposé par l'association Tatout, basée à Neuchâtel (Chêne-Bougeries et Belvédère):

- dire non et être entendu-e
- éviter d'être choisi-e comme victime
- faire face aux bagarreurs à l'école
- développer son intuition
- réagir en cas de provocations et d'insultes
- prévenir les enlèvements
- se défendre physiquement si les techniques précédentes ne suffisent pas (uniquement dans certains cours, pas dans les écoles)
- éviter les abus sexuels

Sant-e-scalade. L'APEC a organisé les entraînements de Sant-e-scalade pour des élèves de quatre écoles de la commune. La plus part d'entre eux se sont par la suite inscrits à la course de l'Escalade. Le projet de Sant-e-scalade porte aussi sur la nutrition. A chaque entraînement une courte présentation est faite aux enfants par rapport à la nutrition. A la fin de chaque entraînement, les enfants ont reçu un fruit ou un légume offertes par l'Union maraîchère de Genève. Les entraînements sont proposés à partir des 3P. La cotisation pour la course est payée 50% pour plus de 5 entraînements.

Bibliothèque-troc à La Gradelle. En partenariat avec la commune.

L'APEC se réunit :

Réunions du Comité de l'APEC sont organisées environs cinq fois par année.

Réunions avec la Direction de l'établissement selon les besoins.

Réunions avec la Commune de Chêne-Bougeries. L'APEC se réunit environs deux fois par année avec les autorités communales.

Conseil d'Etablissement. Instance participative qui se réunit trois fois par année.

C'est un lieu d'information, de proposition et de délibération. Elle renforce la démocratie et vise à développer les liens entre l'école, ses partenaires, la famille et la commune, créant ainsi un climat propice à l'apprentissage.

Elle est composée de représentants des parents d'élèves (membres de l'APEC), d'enseignants, des représentants des bâtiments scolaires, d'un représentant du GIAP, de membres invités en fonction des sujets traités et de la directrice.

Réunion à Conches sur l'éventuel transfert des 8P à l'école de Chêne-Bougeries. L'APEC a invité les parents de l'école de Conches à une réunion avec la Direction de l'établissement et les autorités communales pour présenter la situation et évoquer des possibles solutions. Le résultat fut la construction d'un pavillon provisoire à l'école.

5.- Rapport de la trésorière présenté par Maria Pilar Barbey

- 3'020 CHF de bénéfices dans l'exercice 2017-18.
- 91 familles cotisantes. Beaucoup moins que l'année passée. Maria-Pilar pense que la raison d'avoir moins de familles cotisantes est que nous n'avons pas joints les bulletins de versement à la circulaire des cotisations. Sans le BVRs on a perdu plus de 1000 CHF des bénéfices. Il est décidé qu'on va remettre les BVRs la prochaine occasion et en même temps, demander aux familles de payer par ebanking, si possible.
- Les dépenses plus importantes : activité Tatou, fêtes des écoles, cotisation FPAEO...
- Il est décidé de payer un forfait de 30 CHF par année pour la trésorière afin de subventionner les impressions.
- Maria-Pilar conseille de recevoir les pièces justificatives avant le 31 aout pour bien séparer les exercices et pouvoir faire les remboursements à temps afin de ne pas confondre les exercices.
- Il est décidé qu'on offre l'inscription à la course de l'escalade aux enfants qui cochent la casse APEC, et aux parents participants dans les entraînements.
- L'envoi des circulaires pour la cotisation 2018-19 partiront dans 2 semaines environ.
- Rapport des vérificateurs (voir annexe). On vote en accord de la clôture de l'exercice 2017-18.

6.- Cotisations

Il est décidé de garder le montant de 30 CHF par famille pour la cotisation annuelle.

7.- Candidatures et élection du nouveau comité

Comité :

Maria **Cuadrillero** – **Secrétaire**, confirmée en tant que secrétaire.

Roberto **Perez Gomes** – **Président**, confirmé en tant que président.

Trésorière – Maria-Pilar Barbey démissionne de son rôle de trésorière de l'Association. Monica **Auciello** est proposée et confirmée en tant que **nouvelle trésorière**.

Tous les membres du comité présentes dans l'assemblée confirment qu'ils veulent continuer à faire partie du comité. Eva annonce qu'elle quittera l'association et le comité car elle déménage en février.

Nous enregistrons les noms des nouvelles personnes qui veulent faire partie du Comité :

Patricia Miazza	Belvédère
Felicidad Vioglio	Chêne-Bougeries
Hafsa Didi	Gradelle
Latifa Messaoudi	Gradelle
Sophie Batou Yahyaoui	Montagne
Celia Wolf Morenzoni	Montagne

8.- Elections des vérificateurs aux comptes

Nous devons trouver un vérificateur de comptes.

9.- Divers

Aucun divers.

**Assemblée générale l'APEC
Mardi 30 octobre 2018 – 20h
Salle polyvalente de l'école du Belvédère**

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 6 novembre 2017
3. Présentation de l'APEC
4. Bilan de l'année écoulée
5. Rapport de la trésorière et de la vérificatrice des comptes
6. Cotisations
7. Candidatures et élection du nouveau comité
8. Elections des vérificateurs aux comptes
9. Divers

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale de l'APEC

Lundi 6 novembre 2017 - 20h

Salle polyvalente de l'école du Belvédère, Chêne-Bougeries

Présents :	Monica Auciello	Belvédère
	Virginie Rousseau	Belvédère
	Dulcimara Aparecida da Silva	Chêne-Bougeries
	Djedjiga Beggaz	Chêne-Bougeries
	Maria Pilar Barbey	Conches
	Roberto Perez Gomes	Conches
	Olivier Tempia-Caliera	Conches
	Hélène Ziv-Douki	Conches
	Grazia Basile	Montagne
	Sandrine Ruffieux-Inani	Montagne
	Joëlle Crettenand	Montagne
	Maria Cuadrillero	Gradelle
	Rosaline Marquis	Gradelle
	Eva Saugar	Gradelle
	Lizbeth P. Stauffer	Gradelle
	Florian Steiner	Gradelle

Excusés :	Sascha Pfaender	Belvédère
	Nicole Zbinden	Montagne

Procès-verbal préparé par Maria Cuadrillero

Annexe : Ordre du jour

Les membres du Comité se présentent.

1. Adoption de l'ordre du jour : adopté sans modifications

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2016 : approuvé

3. Présentation de l'APEC :

L'APEC est une association ouverte à tous les parents qui ont des enfants dans l'une des cinq écoles primaires de la commune de Chêne-Bougeries. L'objectif de l'association est de favoriser un partenariat entre les différents acteurs autour de la vie de l'école, dont la Direction de l'Etablissement et la Commune. L'association organise et participe dans différents événements tout au long de l'année.

4. Bilan :

Sant-e-calade : cela fait quatre ans que l'APEC a repris l'organisation des entraînements pour toutes les écoles sauf Belvédère. Pour cette dernière, l'APEC a commencé l'année passée.

Pré-rentrée 1P : l'APEC a été présente lors de la pré-rentrée organisée le samedi avant la rentrée pour les 1P. Dans certains cas un mini brunch est offert par l'association.

La nuit du conte : l'APEC était présente au Nouveau Vallon avec un stand

Fêtes de l'Escalade : organisé par les enseignants

Fêtes de Noël

Fête des Promotions : les membres du Comité aident dans la distribution d'une collation aux enfants

« Ni hérisson, ni paillason » : Faciliter la communication afin d'éviter les réactions agressives ou de victimisation. La Direction voulait mettre en route le projet mais malheureusement le DIP a refusé de le financer. La Direction s'est donc adressée à l'APEC pour le financer.

Conseil d'établissement : c'est un espace de discussion où l'on trouve des représentants des parents de chaque école ainsi que des enseignants de chaque école. Le responsable des concierges, un responsable de la commune et la Direction de l'Etablissement.

5. Trésorerie :

Maria-Pilar présente les comptes qui ont été vérifiés approuvés.

Les vérificatrices des comptes ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

6. Cotisations :

Il est décidé de maintenir le montant de cotisation à 30 CHF par an par famille.

L'option de faire payer un prix préférentiel pour les membres de l'APEC lors des manifestations organisées par l'association est discuté, et la grande majorité est d'accord. Ceci motiverai éventuellement les familles à payer la cotisation.

7. Candidatures et élections des nouveaux membres :

Roberto Perez Gomes renouvelle son mandat comme Président de l'APEC

Maria Cuadrillero renouvelle son mandat comme Secrétaire de l'APEC

Maria Pilar ne souhaite plus renouveler son mandat comme trésorière, Katja Rouru est choisie comme nouvelle trésorière.

Neuf nouveaux membres se sont intéressés à intégrer le comité de l'APEC :

Sophie Miche-Santoro (Belvédère)

Brian Jones (Conches)

Stéphanie Roch (Conches)

Katja Rouru (Conches)

Guillemette Violot (Conches)

Laura Escoffier (Montagne)

Lucas Baumann (Gradelle)

Ariane Catton Balabeau

Nadia Magri

8. Divers questions sur le fonctionnement de l'APEC et l'investissement des parents sont discutés.